



Assemblée générale

Distr. générale
18 avril 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015**

Titre VII Information

Chapitre 28 Information

(Programme 24 du cadre stratégique pour la période 2014-2015)***

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	4
Vue d'ensemble des ressources	4
Autres éléments d'information.	11
A. Direction exécutive et administration	12
B. Programme de travail	14
Sous-programme 1. Services de communication stratégique	14
Sous-programme 2. Services d'information	23
Sous-programme 3. Services de diffusion et de partage du savoir	30
Conférences spéciales	36
C. Appui au programme.	37

* Nouveau tirage pour raisons techniques (26 juillet 2013).

** Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/68/6/Add.1.

*** A/67/6/Rev.1.



Annexes

I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2014-2015	38
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	39
III. Produits de l'exercice 2012-2013 non reconduits en 2014-2015	45

Vue d'ensemble

Tableau 28.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant approuvé pour 2012-2013 ^a	189 844 500
Ajustements techniques (effet-report et élimination de dépenses non renouvelables)	1 327 400
Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	365 000
Variations découlant des propositions faites par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire pour 2014-2015	(5 519 700)
Variation	(3 827 300)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2014-2015^a	186 017 200

^a Aux taux révisés de 2012-2013.

Tableau 28.2 **Postes**

	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2012-2013	732	1 SGA, 4 D-2, 20 D-1, 36 P-5, 76 P-4, 93 P-3, 61 P-2/1, 9 G(1°C), 218 G(AC), 163 AL, 51 AN
Reclassements	4	1 D-1 relevant du sous-programme 1 déclassé à P-5 1 D-1 relevant du sous-programme 2 déclassé à P-5 2 AL relevant du sous-programme 1 reclassés à AN
Transformations	12	12 emplois de temporaire (P-3) relevant du sous-programme 2 transformés en postes permanents
Transferts	4	1 D-1 et 1 P-5 au sein du sous-programme 1 1 P-4 relevant du sous-programme 1 transféré au sous-programme 3 1 G(AC) relevant de la composante direction exécutive et administration transféré au sous-programme 2
Suppressions	(14)	2 P-5, 2 P-4, 1 G(AC) et 4 AL relevant du sous-programme 1 1 P-3 relevant du sous-programme 2 1 P-5, 1 P-2 et 2 G(AC) relevant du sous-programme 3
Postes proposés pour l'exercice biennal 2014-2015	730	1 SGA, 4 D-2, 18 D-1, 35 P-5, 74 P-4, 104 P-3, 60 P-2/1, 9 G(1°C), 215 G(AC), 157 AL, 53 AN

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : G = agent des services généraux, AL = agent local, AN = administrateur recruté sur le plan national, G(AC) = agent des services généraux (Autres classes), G(1°C) = agent des services généraux (1^{re} classe), BO = budget ordinaire; SGA = Secrétaire général adjoint, RxB = ressources extrabudgétaires.

Orientation générale

- 28.1 Le Département de l'information a pour mission de faire connaître au monde entier les idéaux et les activités de l'Organisation des Nations Unies, de dialoguer et de coopérer avec des publics divers et de mobiliser un appui en faveur des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. À ce titre, il coordonne des campagnes de communication sur les thèmes prioritaires de l'Organisation, en utilisant à la fois les médias traditionnels et les nouveaux médias. Il s'efforce d'élargir le cercle de ses partenaires en matière de communication et de toucher un plus large public, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, par l'intermédiaire du réseau de centres d'information des Nations Unies. Son mandat est énoncé dans la résolution 13 (I) de l'Assemblée générale et ses travaux sont guidés par les priorités définies par l'Assemblée et son organe subsidiaire, le Comité de l'information, dans les résolutions concernant les questions relatives à l'information, dont les plus récentes sont les résolutions 67/124 A et B.
- 28.2 Le Département s'emploie à faire mieux connaître et comprendre au niveau mondial l'action que mène l'Organisation et les questions dont elle traite en diffusant des informations exactes, impartiales, détaillées, objectives, cohérentes, actuelles et pertinentes. À cette fin, et en s'inspirant de la Déclaration du Millénaire, il concentrera ses travaux sur des thèmes prioritaires correspondant aux trois piliers des travaux de l'Organisation (développement, paix et sécurité et droits de l'homme). Dans ce cadre, il s'emploiera à rappeler l'importance que le Secrétaire général attache à l'obtention de résultats, au respect du principe de responsabilité et à la nécessité de relever les défis mondiaux en vue de servir le bien commun, conformément aux mandats définis par les États Membres. Le Département a choisi de centrer ses activités sur l'Afrique. Il continuera par ailleurs de promouvoir activement le renforcement du respect du principe de responsabilité, qui est l'une des priorités du Secrétaire général.
- 28.3 Le Département collabore étroitement avec les départements et bureaux organiques du Secrétariat et les organismes des Nations Unies en vue de mener à bien des programmes d'information efficaces et ciblés dans les domaines clefs susmentionnés, y compris dans le cadre de conférences et célébrations organisées par les Nations Unies. Il s'efforce d'atteindre un public mondial, et notamment les gouvernements, les médias, les organisations non gouvernementales (ONG), les établissements d'enseignement, les entreprises, les organisations professionnelles et les autres membres de la société civile, afin de mobiliser leur soutien en faveur de l'Organisation et de ses objectifs.
- 28.4 Pour accomplir la mission dont il est investi, le Département fonde son action sur les principes de base suivants : l'établissement de relations de travail stratégiques avec les départements et bureaux organiques du Secrétariat et les organismes des Nations Unies; une plus grande utilisation des dernières technologies de l'information et des communications, tant dans les médias traditionnels que dans les nouveaux médias, afin d'assurer une diffusion directe et instantanée de l'information dans le monde entier; la mobilisation d'un soutien accru au niveau local par l'instauration de partenariats avec des organisations de la société civile; le respect de la parité des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies dans la rédaction des supports d'information et de communication.

Vue d'ensemble des ressources

- 28.5 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2014-2015 s'élèvent à 186 017 200 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 3 827 300 dollars (2,0 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2012-2013. Cette réduction est due à trois facteurs, à savoir : a) des ajustements techniques dus à l'élimination de dépenses non renouvelables et à l'effet-report de postes créés en 2012-2013; b) l'établissement de nouveaux mandats et l'élargissement de mandats existants; c) les variations découlant des

propositions faites par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire pour 2014-2015.

28.6 La répartition des ressources est indiquée dans les tableaux 28.3 à 28.5.

Tableau 28.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2010-2011 (dépenses effectives)	2012-2013 (taux révisés)	Variation					Total	Pourcentage	Total (avant actuali- sation des coûts)	Actuali- sation des coûts	2014-2015 (montant prévu)
			Ajustement technique et dépenses non renou- velables	Nouveaux mandats et transferts entre les compo- santes	Réso- lution 67/248	Rapport sur l'esquisse budgé- taire ^a						
A. Direction exécutive et administration	3 109,2	3 574,1	-	-	-	(80,8)	(80,8)	(2,3)	3 493,3	111,3	3 604,6	
B. Programme de travail												
1. Services de communication stratégique	72 820,8	73 012,2	(8,0)	-	-	(2 580,2)	(2 588,2)	(3,5)	70 424,0	2 593,5	73 017,5	
2. Services d'information	68 505,9	65 923,8	1 225,7	-	-	(1 679,9)	(454,2)	(0,7)	65 469,6	2 221,8	67 691,4	
3. Services de diffusion et de partage du savoir	39 061,2	39 386,9	109,7	-	-	(809,5)	(699,8)	(1,8)	38 687,1	1 327,8	40 014,9	
4. Conférences spéciales	237,9	-	-	365,0	-	-	365,0	-	365,0	3,2	368,2	
Total partiel, B	180 625,8	178 322,9	1 327,4	365,0	-	(5 069,6)	(3 377,2)	(1,9)	174 945,7	6 146,3	181 092,0	
C. Appui au programme	7 957,7	7 947,5	-	-	-	(369,3)	(369,3)	(4,6)	7 578,2	302,1	7 880,3	
Total partiel, 1	191 692,7	189 844,5	1 327,4	365,0	-	(5 519,7)	(3 827,3)	(2,0)	186 017,2	6 559,7	192 576,9	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2010-2011 (dépenses effectives)	2012-2013 (montant estimatif)	2014-2015 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	-	-	-
B. Programme de travail	1 478,1	1 446,7	1 446,7
C. Appui au programme	-	-	-
Total partiel, 2	1 478,1	1 446,7	1 446,7

3) Ressources extrabudgétaires

	2010-2011 (dépenses effectives)	2012-2013 (montant estimatif)	2014-2015 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	-	-	-
B. Programme de travail	4 592,8	4 332,1	4 332,1
C. Appui au programme	-	-	-
Total partiel, 3	4 592,8	4 332,1	4 332,1
Total	197 763,6	195 623,3	198 355,7

^a A/67/529 et Corr.1.

Tableau 28.4 Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
	2012- 2013	2014- 2015	Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire ^a		Ressources extrabudgétaires ^b		2012- 2013	2014- 2015
			2012- 2013	2014- 2015	2012- 2013	2014- 2015	2012- 2013	2014- 2015		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1
D-2	4	4	-	-	-	-	-	-	4	4
D-1	20	18	-	-	-	-	-	-	20	18
P-5	36	35	-	-	-	-	-	-	36	35
P-4/3	169	178	-	-	2	2	1	1	172	181
P-2/1	61	60	-	-	1	1	-	-	62	61
Total partiel	291	296	-	-	3	3	1	1	295	300
Agent des services généraux										
1 ^{re} classe	9	9	-	-	-	-	-	-	9	9
Autres classes	218	215	-	-	1	1	9	9	228	225
Total partiel	227	224	-	-	1	1	9	9	237	234
Catégories diverses										
Agents locaux	163	157	-	-	-	-	-	-	163	157
Administrateurs recrutés sur le plan national	51	53	-	-	-	-	-	-	51	53
Total partiel	214	210	-	-	-	-	-	-	214	210
Total	732	730	-	-	4	4	10	10	746	744

^a Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix : 2 P-4, 1 P-2 et 1 G(AC).

^b Fonds d'affectation spéciale Forum du développement : 1 P-3 et 9 G(AC).

Tableau 28.5 Répartition des ressources par composante

(En pourcentage)

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	1,9	–	–
B. Programme de travail			
1. Services de communication stratégique	37,8	64,4	36,7
2. Services d'information	35,2	35,6	–
3. Services de diffusion et de partage du savoir	20,8	–	63,3
4. Conférences spéciales	0,2	–	–
Total partiel, B	94,0	100,0	100,0
C. Appui au programme	4,1	–	–
Total	100,0	100,0	100,0

Ajustements techniques

28.7 L'augmentation des crédits demandés est due à l'effet-report de 14 postes créés au cours de l'exercice 2012-2013 conformément à la résolution 66/246 de l'Assemblée générale, dont le coût s'élève à 1 335 400 dollars. Elle est en partie compensée par le non-renouvellement des dépenses engagées en 2012-2013 pour l'achat de matériel destiné aux centres d'information des Nations Unies (8 000 dollars).

Nouveaux mandats et transferts entre les composantes

28.8 Des ressources d'un montant de 365 000 dollars ont été fournies au titre de la promotion et de la couverture des conférences spéciales prévues durant l'exercice 2014-2015, notamment le treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

Variations découlant des propositions faites par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire pour 2014-2015

28.9 Une réduction des crédits d'un montant total de 5 519 700 dollars est proposée, comme suite au rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire. Les principales réductions, chiffrées à 5 359 100 dollars, sont indiquées dans le tableau 28.6 ci-après.

Tableau 28.6 Principales variations découlant des propositions faites par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
1 Programme de travail	Harmonisation, standardisation et maintien de la cohérence de l'organigramme du Département	–	–
<i>Sous-programme 1</i>			
Suppressions :	Montant total de la réduction : 1 969 100 dollars		
2 P-5 : représentant de département	Les organigrammes des centres d'information des Nations Unies seraient harmonisés, conformément à la stratégie d'ensemble du Département de l'information. À cette fin, il faudrait uniformiser la classe et le nombre des postes dans les différents centres.		
2 P-4 : fonctionnaire de l'information			
1 AL : bibliothécaire adjoint			
1 AL : chauffeur	Le déclassement du poste de Directeur du centre d'information du Mexique de D-1 à P-5 améliorerait la cohérence dans la région de l'Amérique latine et entraînerait une nouvelle répartition des tâches dans le cadre de laquelle les responsabilités régionales seraient partagées, ce qui permettrait de renforcer la collaboration entre les bureaux de la région.		
1 AL : commis			
1 AL : assistant administratif			
Reclassements :			
1 D-1 (Directeur) déclassé à P-5			
2 AL (assistant à l'information) reclassés à AN			
<i>Sous-programme 2</i>			
Suppression :			
1 P-3 (réalisateur radio)	Le poste P-5 du centre de Nairobi serait transféré au centre de Pretoria et, en échange, le poste D-1 du centre de Pretoria serait transféré à Nairobi afin de renforcer les capacités de communication à l'Office des Nations Unies à Nairobi. On supprimerait quatre postes d'agent local dans les centres d'information. Deux postes d'agent local en Arménie et en Azerbaïdjan seraient reclassés en postes d'administrateur recruté sur le plan national. Le poste P-3 de réalisateur radio (anglais) serait supprimé. Le Groupe de la radio en français et le Groupe de la radio en anglais disposent des éléments d'information produits par le Centre d'actualités de la Section des services d'information. En outre, la coopération entre, d'une part, le Groupe de la radio en anglais et le Centre d'actualités en anglais et, d'autre part, le Groupe de la radio en français et le Centre		

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
	d'actualités en français sera renforcée afin de tirer parti des synergies offertes par le multilinguisme des produits.		
2 Programme de travail	Utilisation efficace des nouveaux centres audiovisuels et augmentation du nombre de documentaires coproduits	–	–
<i>Sous-programme 2</i>			
Réductions :	Montant total net de la réduction : 2 240 000 dollars		
Services contractuels	L'utilisation de nouvelles caméras robotisées pour assurer le service des conférences rend le Département de l'information moins tributaire des services d'ingénieurs contractuels. En outre, le système de gestion des fichiers numériques permettra aux producteurs		
Frais généraux de fonctionnement	d'assumer une plus grande part des travaux de production. La réduction des crédits demandés tient partiellement au fait que le nombre d'ingénieurs contractuels a été réduit de huit. Elle sera partiellement compensée par la création de six emplois de temporaire d'agent des services généraux, mais entraînera néanmoins une diminution des frais généraux et des coûts afférents à la gestion des contrats.		
Mobilier et équipement	Le nombre d'accords relatifs à la participation aux coûts conclus avec d'autres organismes devrait augmenter du fait de la coproduction de documentaires consacrés à des thèmes prioritaires de l'Organisation. Entre autres dépenses occasionnées par la réalisation de ces documentaires, on citera l'achat de contenu et les coûts liés à la narration et à la traduction. Conclure des accords relatifs à la participation aux coûts permettrait au Département de réduire ses dépenses de production tout en réalisant le même nombre de produits et de partager les coûts de distribution ainsi que ceux liés à l'utilisation de bandes passantes et au stockage et à la récupération, en tant que de besoin, de contenus électroniques archivés provenant de bureaux ne faisant pas partie du Secrétariat ou de fonds et programmes des Nations Unies.		
Augmentation :			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)			

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
3 Programme de travail	Examen structurel de la Division de la sensibilisation du public	–	–
<i>Sous-programme 3</i>			
Suppressions :	Montant total de la réduction : 1 150 000 dollars		
1 P-5 : chef d'unité administrative	La fusion proposée du Service de liaison avec les organisations non gouvernementales et du		
1 P-2 : administrateur adjoint chargé du partage des connaissances	Groupe de la sensibilisation et des projets spéciaux permettrait de supprimer un poste P-5 de chef d'unité administrative et de coordonner les activités de sensibilisation et celles liées aux organisations non gouvernementales, ce qui conduirait à une utilisation plus rationnelle des effectifs disponibles ainsi qu'à une coopération plus stratégique avec les organisations non gouvernementales en fonction des priorités thématiques.		
1 G (AC) : assistant bibliothécaire			
1 G (AC) : assistant graphiste			
Appui au programme	L'augmentation progressive du nombre de fonctionnaires de la Division de la sensibilisation au public ayant des compétences en matière de conception de sites Web devrait favoriser les synergies entre l'équipe chargée du site Web et celle qui s'occupe de iSeek. La mise en commun des ressources permettrait à la Division de gérer le même volume de travail avec moins de personnel.		
Réductions :			
Services contractuels			
Frais généraux de fonctionnement			
Mobilier et matériel			
	D'autres réductions pourraient être réalisées grâce à la création de comptes réseau génériques pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les contractuels et les stagiaires. Le nombre d'imprimantes serait réduit, conformément aux initiatives en cours visant à promouvoir la diffusion des documents par voie électronique.		

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 28.10 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, il est prévu que des contributions obligatoires hors budget ordinaire s'élevant à 1 446 700 dollars, soit 0,7 % du montant global des ressources nécessaires, permettent de financer les activités de fond relatives aux opérations de maintien de la paix. Le volume des ressources a peu changé par rapport à l'exercice biennal précédent.
- 28.11 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 4 332 100 dollars, soit 2,2 % du montant total des ressources nécessaires, viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire pour financer diverses activités telles que l'organisation d'événements et l'élaboration de supports d'information en vue d'atteindre les objectifs de communication stratégique dans davantage de pays, et aideraient le Département à concevoir et à

diffuser des supports d'information dans des langues locales et à mener des activités de communication à l'intention de publics locaux sur les thèmes définis comme étant prioritaires dans les résolutions 67/124 A et B de l'Assemblée générale. Ces ressources serviraient également à financer la location et l'entretien des locaux occupés par certains centres d'information. Leur volume a peu changé par rapport à l'exercice biennal précédent.

Autres éléments d'information

- 28.12 Conformément aux résolutions 64/259 et 58/269 de l'Assemblée générale, le Département continuera de promouvoir activement le renforcement de l'application du principe de responsabilité, qui est l'un des objectifs prioritaires du Secrétaire général. L'orientation des travaux du Département est fonction d'évaluations périodiques. Ces évaluations aident à renforcer les synergies et les partenariats, facilitent la prise des décisions de gestion et permettent de tirer le meilleur parti des nouvelles technologies des communications. Le suivi régulier des initiatives de partenariat entreprises par le Département a permis de créer de nouveaux liens avec des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires. Une évaluation des activités d'information et de communication menées par le Département et des différents supports utilisés pour mener ces activités a mis en avant l'importance d'établir une stratégie multimédia axée sur une approche régionale. Le Département envisage donc d'utiliser des technologies susceptibles de renforcer son positionnement stratégique et de permettre un meilleur accès des médias au contenu multimédia du site Web, lequel contiendra davantage d'informations d'intérêt régional.
- 28.13 Les études d'efficacité ont montré qu'il fallait harmoniser encore les programmes et améliorer la gestion des technologies de l'information et des outils en ligne au sein du Département. Le recours accru aux médias sociaux a permis au Département de diffuser les messages de l'Organisation auprès d'un plus vaste public et ainsi de susciter dans le monde entier un intérêt sans précédent pour ses activités. Compte tenu de la facilité d'utilisation et de l'omniprésence de ces médias, le Département doit cependant améliorer sa coordination interne et se doter de solides outils de suivi et de gestion des risques et du contenu. De récentes évaluations de l'utilisation des outils électroniques dans le cadre de campagnes de communication ont montré que les départements pourraient tirer parti de synergies quand ils conçoivent leurs sites Web, à savoir que le Département de l'information pourrait appuyer les campagnes d'information menées par les autres départements plutôt que d'entreprendre des activités parallèles.
- 28.14 Le montant demandé pour les activités de suivi et d'évaluation s'élève à 1 138 400 dollars, dont 1 119 400 dollars qui seront imputés sur le budget ordinaire et correspondent à 114 mois de travail (76 mois de travail d'administrateur et 38 mois de travail d'agent des services généraux). Des ressources extrabudgétaires d'un montant de 9 000 dollars viendraient compléter ces crédits. Les principales activités d'évaluation prévues pour 2014-2015 comprennent l'examen de l'utilisation que les centres d'information des Nations Unies font des médias sociaux pour diffuser les messages de l'Organisation, la réalisation d'enquêtes auprès des utilisateurs de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et l'examen des partenariats conclus avec des organisations externes.
- 28.15 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, le Département collaborera plus étroitement avec les fonds et programmes des Nations Unies, notamment en coproduisant avec eux des documentaires sur des thèmes dont s'occupe l'Organisation, ce qui fera baisser les coûts de production et de distribution.
- 28.16 La question des publications a été examinée dans le cadre de chacun des sous-programmes du programme de travail. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée au tableau 28.7 et exposée de manière plus détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme. La diminution du nombre de publications est principalement due au fait que le bimensuel sur les achats *United Nations Development Business* (48 numéros) ne seront plus imprimés dans la mesure où les informations sur les achats sont désormais diffusées en ligne.

Tableau 28.7 Répartition des publications

	2010-2011 (nombre effectif)			2012-2013 (nombre estimatif)			2014-2015 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	–	71	–	–	63	1	–	11
Publications isolées	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	–	–	71	–	–	63	1	–	11

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 493 300 dollars

- 28.17 Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information est chargé de la direction d'ensemble et de la gestion stratégique des activités de communication et d'information, tant au Siège que sur le terrain. Il établit les politiques et les directives du Département, s'occupe de certaines questions de politique générale et de gestion et assure la gestion administrative et financière du Département, dont il gère aussi le personnel. Il assure en outre la direction des activités de liaison du Département avec des organes intergouvernementaux, comme le Comité de l'information, et avec le Groupe de la communication des Nations Unies.
- 28.18 Le Secrétaire général adjoint évalue l'exécution des programmes du Département et fait rapport à ce sujet par l'intermédiaire du Groupe de la recherche en matière d'évaluation et de communication. Ce groupe est chargé de déterminer l'impact des programmes et activités d'information et fournit des conseils techniques aux fins de l'analyse de la couverture médiatique et de la collecte de données sur les besoins des publics cibles.
- 28.19 L'évaluation systématique des principaux produits et services fournis par le Département a permis à ce dernier d'expliquer par quels moyens il promeut une meilleure compréhension des travaux de l'Organisation.

Tableau 28.8 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Appuyer l'action du Secrétaire général et les buts fondamentaux des Nations Unies en communiquant stratégiquement sur les activités et les préoccupations de l'ONU de manière à trouver le plus large écho possible dans le public

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Gestion efficace du programme de travail

a) Exécution des produits et fourniture des services dans les délais prévus

Mesure des résultats

2010-2011 : 100 %

2012-2013 (estimation) : 100 %

2014-2015 (objectif) : 100 %

<p>b) Amélioration du respect des délais de soumission de la documentation</p>	<p>b) Maintien du pourcentage de documents d'avant-session présentés dans les délais impartis</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 100 % 2012-2013 (estimation) : 100 % 2014-2015 (objectif) : 100 %</p>
<p>c) Renforcement de la culture de communication et de coordination de l'information au Secrétariat et dans les organismes partenaires du système des Nations Unies</p>	<p>c) Maintien de l'utilité du Groupe de la communication des Nations Unies</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 87 % 2012-2013 (estimation) : 88 % 2014-2015 (objectif) : 88 %</p>

Facteurs externes

28.20 Le Bureau du Secrétaire général adjoint devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les organes intergouvernementaux et les autres intervenants continuent d'appuyer les activités du Département de l'information.

Produits

28.21 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants : service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : documentation destinée aux organes délibérants : contributions à divers rapports de fond destinés aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et consacrés aux activités d'information menées par le Département, y compris le réseau des centres d'information des Nations Unies, en vertu des mandats définis par l'Assemblée générale (2).

28.22 La répartition des ressources pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 28.9 ci-dessous.

Tableau 28.9 **Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	3 366,5	3 210,7	12	11
Autres objets de dépense	207,6	282,6	–	–
Total	3 574,1	3 493,3	12	11

28.23 Le montant demandé (3 493 300 dollars) servira à financer six postes d'administrateur et cinq postes d'agent des services généraux (Autres classes) ainsi que d'autres objets de dépense, essentiellement les services contractuels, les voyages du personnel, les autres frais de personnel et les autres dépenses opérationnelles, ce qui permettra au Bureau du Secrétaire général adjoint d'assumer la direction générale et la gestion stratégique du Département. La composante comprend

le Bureau du Secrétaire général adjoint [1 SGA, 1 D-1, 1 P-5 et 3 G(AC)] et le Groupe de la recherche en matière d'évaluation et de communication [1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 G(AC)].

- 28.24 La diminution nette de 80 800 dollars tient principalement au transfert proposé d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) du Bureau du Secrétaire général adjoint au sous-programme 2 (Services d'information) afin de renforcer la Section des services Web, et est partiellement contrebalancée par une augmentation des crédits demandés à la rubrique des services contractuels pour la conception, à l'échelle de l'Organisation, d'un programme de gestion de l'information basé sur les médias sociaux visant à améliorer l'autoévaluation et à mieux appuyer l'exécution des activités de communication stratégique multilingue menées par l'ONU aux niveaux mondial et des pays. La gestion du contenu publié sur les médias sociaux et les analyses connexes permettront au Département de diffuser plus largement les messages de l'ONU et de mieux rendre compte de ses activités aux États Membres.

B. Programme de travail

- 28.25 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 28.10 ci-dessous.

Tableau 28.10 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
1. Services de communication stratégique	73 012,2	70 424,0	343	333
2. Services d'information	65 923,8	65 469,6	206	218
3. Services de diffusion et de partage du savoir	39 386,9	38 687,1	148	145
4. Conférences spéciales	–	365,0	–	–
Total partiel	178 322,9	174 945,7	697	696
Quotes-parts hors budget ordinaire	1 446,7	1 446,7	4	4
Ressources extrabudgétaires	4 332,1	4 332,1	10	10
Total	184 101,7	180 724,5	711	710

Sous-programme 1 Services de communication stratégique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 70 424 000 dollars

- 28.26 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division de la communication stratégique, qui comprend le Service des campagnes de communication, le Service des centres d'information, le réseau des centres d'information des Nations Unies et les antennes d'information, et assure la coordination des travaux pour le Groupe de la communication des Nations Unies.
- 28.27 Afin de renforcer et de mieux appuyer les activités de communication menées par le Département auprès des États Membres, la fonction de liaison avec le Comité de l'information assurée par le

Groupe de la liaison avec le Comité a été transférée au sous-programme 3 (Services de diffusion et de partage du savoir). L'autre fonction du Groupe, la coordination des activités de communication du système des Nations Unies, continue de relever du sous-programme 1 (Services de communication stratégique).

- 28.28 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 24 (Information) du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

Tableau 28.11 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Mieux faire comprendre les activités de l'Organisation en ce qui concerne les priorités fixées par les États Membres, notamment par des activités de communication à l'appui des manifestations et initiatives des Nations Unies dont ils auront décidé

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la qualité des reportages consacrés par les médias aux priorités fixées par les États Membres	<p>a) Augmentation du pourcentage d'articles consacrés aux priorités fixées par les États Membres reprenant les messages de l'Organisation</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 53 % 2012-2013 (estimation) : 54 % 2014-2015 (objectif) : 55 %</p>
b) Renforcement de la portée des éléments en ligne des campagnes de communication sur les questions thématiques prioritaires	<p>b) Accroissement du nombre de membres du grand public touchés grâce aux médias</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (Nombre d'abonnés aux comptes de médias sociaux gérés dans le cadre du sous-programme) 2010-2011 : 1 million 2012-2013 (estimation) : 2 millions 2014-2015 (objectif) : 4 millions</p>
c) Meilleure compréhension à l'échelle locale de l'action menée par l'Organisation	<p>c) i) Augmentation de la proportion du public qui estime mieux connaître l'Organisation</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 71 % 2012-2013 (estimation) : 72 % 2014-2015 (objectif) : 73 %</p> <p>ii) Augmentation du nombre de visiteurs accédant aux sites Web gérés dans le cadre du sous-programme</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (Nombre moyen de visiteurs par mois)</p>

2010-2011 : 1,1 million
2012-2013 (estimation) : 1,4 million
2014-2015 (objectif) : 1,6 million

iii) Augmentation du nombre de documents d'information et de publications des Nations Unies disponibles dans des langues locales

Mesure des résultats

(Nombre de documents d'information)

2010-2011: 6 600
2012-2013 (estimation) : 6 800
2014-2015 (objectif) : 6 900

Facteurs externes

28.29 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les institutions de la société civile, les relais d'information et les autres partenaires sont en mesure de participer à l'action concertée que mène l'Organisation, y compris au niveau local, compte tenu du fait que des changements politiques et d'autres événements extérieurs pourraient considérablement modifier le degré d'attention des médias à l'égard des thèmes prioritaires de l'ONU. Les quelques sites de médias sociaux qui sont utilisés actuellement pourraient également devenir obsolètes, ce qui aurait des retombées négatives sur les activités de sensibilisation. L'absence d'accès à Internet, ou un accès entravé, en raison de problèmes de sécurité ou des lacunes de l'infrastructure nationale peuvent compromettre les activités de sensibilisation des centres d'information des Nations Unies et empêcher ceux-ci de fournir des statistiques fiables sur l'utilisation des sites Web.

Produits

28.30 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : documentation destinée aux organes délibérants : contribution aux rapports sur les activités d'information en matière de droits de l'homme présentés à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social (2); rapports et éléments d'information destinés aux rapports annuels sur les activités du Département relatives à l'information présentés au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (2); et au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *L'Organisation des Nations Unies et la question de Palestine* (dans les six langues officielles) (1);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences, réunions d'information, séminaires et projections de vidéos sur les questions et les thèmes intéressant l'ONU, à l'intention notamment de hauts fonctionnaires et de représentants des médias, d'organisations non gouvernementales, d'établissements d'enseignement et d'autres publics, y compris des expositions organisées à l'échelon national (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :

- a. Note de synthèse sur les opérations de maintien de la paix, les missions politiques et les missions de consolidation de la paix (1);
 - b. Rédaction et distribution de documents d'information destinés aux médias et au grand public, dans les langues officielles de l'ONU et, grâce au réseau des centres d'information des Nations Unies, dans d'autres langues (5);
 - c. Publication de manuels, directives, ouvrages de référence et autres documents à l'usage du personnel des Nations Unies travaillant pour le réseau des centres d'information, les services et les antennes d'information des bureaux extérieurs, dont la version en ligne du manuel à l'usage des centres d'information des Nations Unies et de l'annuaire desdits centres (1);
 - d. Réponses aux demandes de renseignements adressées par le public et les médias au sujet de questions prioritaires pour l'ONU (1);
- iv) Communiqués et conférences de presse :
- a. Élaboration de programmes à l'intention des médias, demandes d'interviews, rédaction et placement d'articles d'opinion sur différents thèmes et rédaction et distribution de documents d'information (4);
 - b. Organisation et promotion de conférences de presse, réunions d'information, tables rondes et réunions-débats, aux niveaux national, régional et international, dans le cadre d'une stratégie de communication visant à faire connaître l'action, les manifestations, les publications et les rapports de l'ONU, à expliquer les textes issus de négociations ou d'autres activités de l'ONU sur des questions thématiques et à aider les organismes des Nations Unies à exécuter leur programme d'information destiné au grand public (4);
 - c. Suivi périodique et suivi spécifique des médias locaux et transmission au Siège d'articles, de résumés et de revues de presse quotidiennes et hebdomadaires sur les grandes questions intéressant l'ONU (1);
- v) Manifestations spéciales :
- a. Activités de communication stratégique, manifestations et conférences destinées à promouvoir une question prioritaire précise ou une célébration spéciale des Nations Unies et à renforcer, aux niveaux international et national, les partenariats entre l'Organisation et les médias, la société civile et d'autres acteurs (5);
 - b. Programmes éducatifs à l'échelle nationale, comme les conférences « L'ONU mise en scène », ou appui à l'élaboration de programmes sur les Nations Unies (1);
- vi) Activités techniques :
- a. Création de sites Web et de portails sur les questions prioritaires que le Département est appelé à coordonner et mise à jour de leur contenu (3);
 - b. Gestion et mise à jour d'un site intranet s'adressant principalement aux bureaux extérieurs, appelé le « réseau de communication stratégique », aux fins d'assurer la coordination, l'échange d'informations et la concertation au sein de la Division de la communication stratégique au Siège et sur le terrain (1);
 - c. Tenue de listes informatiques des médias internationaux permettant d'effectuer un ciblage stratégique par voie électronique ainsi que par d'autres moyens (contacts

- personnels notamment) et d'informer les journalistes sur l'action de l'ONU dans des domaines prioritaires (1);
- d. Tenue à jour du site Web du Groupe de la communication des Nations Unies;
 - e. Recours aux médias sociaux pour étendre la portée des campagnes de communication auprès du grand public (1);
 - f. Tenue à jour du site Web des centres d'information des Nations Unies (1);
 - g. Analyse et évaluation stratégiques des campagnes de communication mondiales sur des questions prioritaires, grâce au suivi des médias et aux revues de presse produites par la Division de la communication stratégique (2);
- vii) Services fonctionnels à fournir pour les réunions interinstitutions :
- a. Coopération et échange d'informations avec les organismes des Nations Unies dans le cadre des équipes de pays, ainsi qu'avec les organisations régionales et les organisations non gouvernementales (1);
 - b. Élaboration par le Département de stratégies de communication et de programmes d'information à l'échelle mondiale sur les questions prioritaires et pour les grandes conférences et les sommets mondiaux, en consultation avec les bureaux et départements fonctionnels, en vue de définir les questions à traiter et les activités à promouvoir en priorité ainsi que les moyens de mise en œuvre (produits et activités de promotion et d'information) et l'établissement de calendriers d'exécution des activités et de production des supports (3);
 - c. Coordination interinstitutions dans le cadre de campagnes de communication prioritaires, grâce notamment aux réunions et aux équipes spéciales du Groupe de la communication des Nations Unies et du Département, y compris coordination avec le réseau des centres d'information des Nations Unies, de sorte que les programmes d'information thématiques soient menés à bien (1);
 - d. Maintien de la coordination des politiques et des programmes avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour la gestion des centres d'information, en particulier lorsque le Coordonnateur résident du PNUD assure la direction du centre d'information (1);
 - e. Services fonctionnels et services de documentation pour le Groupe de la Communication des Nations Unies lors de ses réunions hebdomadaires au Siège et de sa session annuelle de deux jours (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et autres ressources provenant de contributions obligatoires) :
- i) Services consultatifs : élaboration de conseils de communication stratégique et d'outils de planification en vue d'aider les composantes information des opérations de paix des Nations Unies à élaborer des stratégies d'information (1); et participation aux travaux d'équipes spéciales consacrées aux opérations de paix (1);
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers :
 - a. Formation de groupe sur le terrain ou au Siège à l'intention des directeurs des centres d'information des Nations Unies, des administrateurs chargés de l'information recrutés sur le plan national, des aides-bibliothécaires, des assistants

administratifs et du personnel de la composante information des missions de maintien de la paix ou de consolidation de la paix (4);

- b. Programme de formation au Siège à l'intention des médias palestiniens (presse écrite, télévision et radio) (2);
- c. Ateliers de formation ou visites de sites de projet des Nations Unies, organisés en coopération avec les partenaires locaux appartenant aux organismes des Nations Unies, à l'intention des journalistes locaux afin de mieux faire connaître les questions intéressant l'ONU et sessions de formation du personnel des bibliothèques dépositaires (4).

28.31 La répartition des ressources pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 28.12 ci-dessous.

Tableau 28.12 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	58 302,3	56 115,0	343	333
Autres objets de dépense	14 709,9	14 309,0	-	-
Total partiel	73 012,2	70 424,0	343	333
Quotes-parts hors budget ordinaire	931,0	931,0	2	2
Ressources extrabudgétaires	1 588,7	1 588,7	-	-
Total	75 531,9	72 943,7	345	335

28.32 Les ressources du budget ordinaire prévues, d'un montant de 70 424 000 dollars, permettraient de financer 83 postes d'administrateur, 40 d'agent des services généraux, 157 d'agent local et 53 d'administrateur recruté sur le plan national, ainsi que les autres objets de dépense correspondants. La diminution de 2 588 200 dollars s'explique principalement par l'harmonisation de l'organigramme du Département avec sa stratégie d'ensemble, comme indiqué au point 1 du tableau 28.6.

28.33 Le sous-programme est aussi financé par des quotes-parts hors budget ordinaire, dont le montant devrait s'élever à 931 000 dollars, couvrant notamment deux postes d'administrateur dont les titulaires fourniront un appui aux activités d'information menées dans les missions de maintien de la paix. Des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 588 700 dollars viendront en outre compléter le financement issu des deux premières sources. Dans l'ensemble, le financement provenant des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires reste inchangé par rapport à l'exercice biennal 2012-2013.

28.34 Le programme d'activités du sous-programme 1 (Services de communication stratégique) est exécuté par la Division de la communication stratégique, les centres et services d'information des Nations Unies ainsi que la composante information des bureaux des Nations Unies. La répartition des ressources pour chacune de ces composantes est indiquée dans les tableaux 28.13 à 28.18 ci-après.

Tableau 28.13 Ressources nécessaires : Division de la communication stratégique

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	13 970,2	13 456,5	54	52
Autres objets de dépense	1 407,8	1 293,8	–	–
Total partiel	15 378,0	14 750,3	54	52
Quotes-parts hors budget ordinaire	931,0	931,0	2	2
Total	16 309,0	15 681,3	56	54

28.35 Le montant de 14 750 300 dollars prévu, traduisant une diminution nette de 627 700 dollars, permettrait de financer 29 postes d'administrateur et 23 postes d'agent des services généraux (Autres classes) ainsi que les autres objets de dépense correspondants. La baisse est principalement due à la perte par transfert au sous-programme 3 (Services de diffusion et de partage du savoir) d'un poste P-4 dont le titulaire sera chargé d'assurer les responsabilités relatives à la liaison avec le Comité de l'information qu'il est proposé de transférer, et à la suppression d'un poste de graphiste assistant [G(AC)] qui est proposée à la suite d'un examen des charges de travail et de la possibilité pour le Département de redistribuer les tâches correspondantes.

28.36 Les composantes qui relèvent de la Division de la communication stratégique sont les suivantes : a) les services de communication stratégique [1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 6 P-3, 4 P-2 et 10 G(AC)]; b) le Service des centres d'information [1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 13 G(AC)]; c) le programme de sensibilisation intitulé « Le génocide rwandais et les Nations Unies », demandé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 60/255 et 62/96.

Tableau 28.14 Ressources nécessaires : activités d'information sur la question de Palestine

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	–	–	–	–
Autres objets de dépense	638,8	638,8	–	–
Total	638,8	638,8	–	–

28.37 Le montant de 638 800 dollars prévu permettrait de couvrir : a) les voyages des journalistes participant au programme de formation annuel des médias palestiniens; b) les voyages des participants au Séminaire international annuel des médias sur la paix au Moyen-Orient; c) les voyages des fonctionnaires fournissant un appui au programme de formation annuel des médias palestiniens; d) les services contractuels d'imprimerie et de traduction, les frais généraux de fonctionnement (installations de conférence) et les fournitures de papeterie et de bureau.

Tableau 28.15 Ressources nécessaires : Service d'information des Nations Unies de Genève

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	7 303,7	7 303,7	23	23
Autres objets de dépense	1 606,9	1 366,7	–	–
Total	8 910,6	8 670,4	23	23

28.38 Le montant de 8 670 400 dollars prévu permettrait de couvrir : a) le maintien de 23 postes [1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 3 P-2/1, 1 G(1°C) et 11 G(AC)] (7 303 700 dollars), ce qui permettra d'assurer la couverture médiatique (presse écrite, radio et télévision) des grandes réunions et manifestations, la réalisation de bulletins d'information (télévision, radio et Internet), les services de relations publiques et la coordination des activités d'information avec celles des organes, institutions spécialisées et autres entités des Nations Unies qui siègent à Genève; b) des objets de dépense autres que des postes d'un montant de 1 366 700 dollars, qui sont en baisse de 240 200 dollars, principalement du fait de réductions aux rubriques Personnel temporaire (autre que pour les réunions), Services contractuels et Dépenses générales de fonctionnement.

Tableau 28.16 Ressources nécessaires : Service d'information des Nations Unies de Vienne

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	2 420,9	2 420,9	10	10
Autres objets de dépense	277,8	232,0	–	–
Total	2 698,7	2 652,9	10	10

28.39 Le montant de 2 652 900 dollars prévu permettrait de continuer de financer 10 postes [1 D-1, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2/1, 1 G(1°C) et 4 G(AC)] (2 420 900 dollars) ainsi que les autres objets de dépense correspondants (232 000 dollars) afin d'assurer, en Autriche, en Hongrie, en Slovaquie et en Slovénie, une couverture par les médias et d'établir des services de relations publiques non seulement auprès de la presse mais aussi de la société civile. Le service coordonne également les activités d'information avec les organes, les institutions spécialisées et les autres entités des Nations Unies qui siègent à Vienne afin d'assurer une bonne harmonisation des messages diffusés.

Tableau 28.17 **Ressources nécessaires : composante information des bureaux extérieurs des Nations Unies**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	1 899,6	1 256,4	10	8
Autres objets de dépense	702,8	675,0	–	–
Total	2 602,4	1 931,4	10	8

28.40 Le montant de 1 931 400 dollars prévu, en baisse de 671 000 dollars, permettrait de financer les activités d'information menées dans huit bureaux extérieurs (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Érythrée, Géorgie, Kazakhstan, Ouzbékistan et Ukraine) au moyen de 8 postes (1 P-4 et 7 AN) (1 256 400 dollars) et des autres objets de dépense correspondants (675 000 dollars). La réduction nette de 643 200 dollars du montant prévu pour les postes découle de la suppression proposée de deux postes P-5 indiquée au point 1 du tableau 28.6, qui a été partiellement compensée par le reclassement de deux postes d'assistant à l'information (agent local) en Arménie et en Azerbaïdjan, dont il est proposé de faire des postes de fonctionnaire de l'information (administrateur recruté sur le plan national). Les tâches précédemment assurées par les titulaires des postes P-5 seraient confiées à ces fonctionnaires de l'information, travaillant en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, sous la direction des coordonnateurs résidents. Cette proposition est conforme aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui a noté qu'il fallait encourager le plus possible le recours à du personnel recruté sur le plan national, tant dans la catégorie des administrateurs que dans celle des agents des services généraux, et préconisé de déployer des efforts soutenus pour attirer et recruter du personnel local partout où cette solution s'avérerait pratique et faisable (voir A/60/7, par. 70 et 71).

Tableau 28.18 **Ressources nécessaires : centres d'information des Nations Unies**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	32 707,9	31 677,5	246	240
Autres objets de dépense	10 075,8	10 102,7	–	–
Total partiel	42 783,7	41 780,2	246	240
Quotes-parts hors budget ordinaire				
Ressources extrabudgétaires	1 588,7	1 588,7	–	–
Total	44 372,4	43 368,9	246	240

- 28.41 Le montant de 41 780 200 dollars prévu au titre du budget ordinaire permettrait de financer 240 postes (7 D-1, 14 P-5, 8 P-4, 8 P-3, 157 AL et 46 AN) (31 677 500 dollars) et les objets de dépense correspondants (10 102 700 dollars). La baisse de 1 030 400 dollars du montant demandé pour les postes s'explique principalement par : a) le déclassement d'un poste de classe D-1 au centre d'information de Mexico, dont il est proposé de faire un poste P-5; b) la suppression proposée d'un poste P-4 de fonctionnaire de l'information au centre d'information de Mexico; c) la suppression proposée d'un poste P-4 de fonctionnaire de l'information au centre d'information de Pretoria; d) la suppression proposée de quatre postes d'agent local dans les centres d'information d'Accra, Moscou, Panama et Washington. Les suppressions de postes proposées découlent de l'harmonisation de l'organigramme du Département avec sa stratégie d'ensemble, comme indiqué au point 1 du tableau 28.6.
- 28.42 Le sous-programme est aussi financé à l'aide de ressources extrabudgétaires fournies par certains pays hôtes, dont le montant devrait s'élever à 1 588 700 dollars et qui serviront à soutenir les activités des centres d'information dans ces pays.

Sous-programme 2 Services d'information

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 65 469 600 dollars

- 28.43 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe principalement à la Division de l'information et des médias, qui l'exécutera avec l'appui du Bureau du porte-parole du Secrétaire général, conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 (Services d'information) du programme 24 (Information) du plan-programme biennal pour la période 2014-2015.

Tableau 28.19 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer le soutien dont bénéficie l'Organisation grâce à des produits et services d'information

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Augmentation de l'utilisation, par les organes de presse et d'autres acteurs, des informations et des produits multimédias connexes concernant l'Organisation des Nations Unies	<p>a) i) Augmentation du nombre d'utilisateurs des produits de l'Organisation des Nations Unies sur Internet</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>(Téléchargements d'émissions radiophoniques sur Internet)</p> <p>2010-2011 : 2,4 millions 2012-2013 (estimation) : 3,1 millions 2014-2015 (objectif) : 3,2 millions</p> <p>(Téléchargements d'émissions de télévision sur Internet)</p> <p>2010-2011 : 23 206 2012-2013 (estimation) : 85 000 2014-2015 (objectif) : 90 000</p>

(Téléchargements de photographies à haute résolution)

2010-2011 : 138 972
2012-2013 (estimation) : 210 000
2014-2015 (objectif) : 275 000

(Nombre moyen de visiteurs par mois sur le site Web du Centre d'actualités de l'ONU)

2010-2011 : 380 412
2012-2013 (estimation) : 477 855
2014-2015 (objectif) : 550 000

(Nombre moyen de visiteurs par mois sur le site www.un.org)

2010-2011 : 1,8 million
2012-2013 (estimation) : 2,3 millions
2014-2015 (objectif) : 2,5 millions

(Nombre de visualisations de photos dans les médias sociaux)

2010-2011 : 1,5 million
2012-2013 (estimation) : 1,8 million
2014-2015 (objectif) : 2 millions

(Nombre de visualisations de vidéos dans les médias sociaux)

2010-2011 : 6,8 millions
2012-2013 (estimation) : 7,7 millions
2014-2015 (objectif) : 8,4 millions

(Nombre d'abonnés aux comptes de médias sociaux gérés dans le cadre du sous-programme)

2010-2011 : 1,5 million
2012-2013 (estimation) : 3,5 millions
2014-2015 (objectif) : 4,8 millions

ii) Augmentation du nombre de partenariats avec les réseaux de diffusion et de rediffusion d'émissions de radio et de télévision, par langue et par région

Mesure des résultats

(Nombre de stations de radiodiffusion ou de télédiffusion)

2010-2011 : 594
2012-2013 (estimation) : 780
2014-2015 (objectif) : 800

b) Accès rapide des organes de presse et d'autres utilisateurs aux communiqués de presse quotidiens couvrant les séances, aux programmes télévisés, aux photographies et aux autres produits d'information

b) Maintien du pourcentage actuel de produits livrés dans les délais afin d'en garantir la pertinence

Mesure des résultats

(Pourcentage des produits livrés dans les délais)

2010-2011 : 87,5 %

2012-2013 (estimation) : 88 %

2014-2015 (objectif) : 88 %

Facteurs externes

28.44 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les médias nationaux et internationaux participent à des partenariats et à des coproductions, et si la situation politique, économique et autre est telle qu'ils peuvent avoir accès aux produits d'information de l'Organisation et les rediffuser.

Produits

28.45 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :

- a. Publication des bulletins d'information quotidiens de l'ONU (version papier) à partir des informations données sur le Web par le Service des informations des Nations Unies;
- b. Publication du dossier de presse annuel de l'Assemblée générale (2);

ii) Communiqués et conférences de presse :

- a. Organisation de conférences de presse pour le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général, d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation et des représentants d'États Membres ou d'organismes des Nations Unies (1);
- b. Coordination du placement dans la presse écrite du monde entier d'articles d'opinion et d'autres textes émanant du Secrétaire général et de hauts fonctionnaires des Nations Unies (1);
- c. Production et diffusion aux médias, aux délégations et au grand public de communiqués de presse, de documents d'information et de documents de synthèse, ainsi que de discours et déclarations du Secrétaire général, du Vice-Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale (1);
- d. Organisation de réunions d'information (notamment organisation de programmes d'information et de séances d'orientation animés par de hauts fonctionnaires de l'ONU), d'interviews et d'autres contacts directs (sous forme notamment de dépêches) avec des correspondants de presse et des journalistes;
- e. Diffusion de notes de synthèse sur les conférences de presse et réunions d'information du Secrétaire général, du Vice-Secrétaire général, des délégations, des hauts fonctionnaires du Secrétariat et d'autres représentants de l'Organisation, et sur les points de presse quotidiens des porte-parole de l'Organisation (1);

- f. Production de revues de presse touchant les grands dossiers d'actualité, de façon régulière et à la demande de hauts fonctionnaires de l'Organisation (1);
 - g. Accréditation des correspondants de presse couvrant les activités de l'Organisation, services de liaison et distribution de documents officiels à leur intention, et liaison avec les médias pour le compte du Secrétaire général;
 - h. Couverture des séances publiques de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires, ainsi que des débats du Conseil de sécurité et d'autres organes intergouvernementaux qui se tiennent dans les centres de conférence des Nations Unies, diffusion des communiqués de presse de ces réunions et couverture des conférences et manifestations spéciales de l'ONU;
 - i. Envoi (par voie électronique) aux hauts fonctionnaires des Nations Unies et à d'autres membres du personnel de revues de presse quotidiennes et d'articles sur l'actualité internationale ainsi que des articles sur des questions ayant trait à l'ONU parus dans les médias (1);
- iii) Audiovisuel :
- a. Couverture, par le Service d'information des Nations Unies, de l'actualité de l'ONU et des nouvelles au Siège et dans le monde, grâce à une actualisation continue des sites Web de l'ONU et à la publication de bulletins quotidiens (1); couverture, sur les sites Web d'information de l'ONU de « sujets dont le monde devrait entendre parler davantage » (1);
 - b. Établissement de partenariats avec un large éventail d'organes d'information – médias classiques et nouveaux – pour la diffusion des messages de l'Organisation (1);
 - c. Élaboration, mise à jour et coordination des contenus du site Web de l'ONU, dans les six langues officielles, notamment pour les pages d'accueil, les pages du Secrétaire général et de son Porte-parole et les sections du site présentant des nouvelles et des documents audiovisuels, comme le portail du Centre d'actualités de l'ONU et les pages multimédias donnant accès aux émissions de télévision et de radio, aux vidéos et photos ainsi qu'aux autres produits et services proposés par le Département (1);
 - d. Diffusion sur le Web (en direct et à la demande) des enregistrements vidéo des séances de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social et d'autres organes, ainsi que d'autres manifestations de l'Organisation (conférences et réunions d'information, par exemple);
 - e. Maintien en état du système de gestion des contenus numériques, du système d'accès au contenu interactif en réseau, du système de gestion des bandes et fourniture d'un appui informatique pour le site unmultimedia.org comprenant la conception et la mise au point d'applications ainsi que la gestion d'applications multimédias et le dépannage de leurs utilisateurs (1); gestion, conservation et archivage des produits audiovisuels de l'ONU et fourniture de photographies et de services de médiathèque (1); exploitation, gestion et entretien des studios et installations de télévision et de radio (1);
 - f. Couverture photographique, au Siège et sur le terrain, des activités du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général pour distribution à la presse et aux

délégations et pour affichage sur le site Web de l'ONU; couverture photographique (y compris sous la forme de portraits et photos de groupe) des séances plénières de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, des sommets, des conférences de haut niveau, des manifestations organisées à l'intention des médias et des manifestations spéciales; couverture photographique, au Siège, des activités du Président de l'Assemblée générale (2);

- g. Réalisation et diffusion quotidiennes de contenus multimédias (radiophoniques, audiovisuels et destinés aux médias sociaux), dans les six langues officielles ainsi qu'en portugais et en swahili, notamment de bulletins d'information, de programmes spéciaux et d'émissions radiophoniques (quotidiennes et mensuelles) (1); réalisation et diffusion d'émissions radiophoniques hebdomadaires, bimensuelles et mensuelles dans quatre langues non officielles (bengali, indonésien, hindi et ourdou) (1);
- h. Réalisation et mise en forme d'enregistrements vidéo, de programmes spéciaux et d'émissions sur les activités de l'Organisation telles que *L'ONU en action*, *Le XXI^e siècle* et *L'année en revue* ainsi que d'émissions ponctuelles coproduites avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations (8); couverture télévisuelle, pour distribution aux organes de presse, des séances de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et d'autres réunions, ainsi que d'autres manifestations et activités, notamment celles auxquelles le Secrétaire général participe (1);
- i. Diffusion par la Télévision des Nations Unies (UNTV), à l'intention d'auditeurs dans le monde entier, de sa couverture en direct et en différé des activités menées au Siège et de documentaires préenregistrés réalisés par UNTV ainsi que par des organismes et fonds des Nations Unies (1);
- j. UNiFEED – réalisation, par la Télévision des Nations Unies et d'autres fournisseurs au sein des organismes des Nations Unies, de bulletins d'information de 10 minutes, et transmission de ceux-ci six jours par semaine à des chaînes de télévision du monde entier via Associated Press Television; ces bulletins peuvent aussi être téléchargés en haute résolution sous une forme prête à la diffusion (1).

28.46 La répartition des ressources pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 28.20 ci-dessous.

Tableau 28.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	49 896,9	54 473,0	206	218
Autres objets de dépense	16 026,9	10 996,6	–	–
Total partiel	65 923,8	65 469,6	206	218

Titre VII Information

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Quotes-parts hors budget ordinaire	515,7	515,7	2	2
Ressources extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	66 439,5	65 985,2	208	220

- 28.47 Le montant de 65 469 600 dollars permettrait de financer 128 postes d'administrateur et 90 postes d'agent des services généraux, ainsi que les autres objets de dépense connexes. La diminution de 454 200 dollars tient essentiellement aux réductions apportées aux montants prévus pour les services contractuels, les dépenses générales de fonctionnement et le mobilier et le matériel, comme indiqué au point 2 du tableau 28.6.
- 28.48 Le sous-programme est aussi financé par des quotes-parts hors budget ordinaire, dont le montant devrait s'élever à 515 700 dollars, couvrant notamment deux postes d'administrateur dont les titulaires fourniront un appui aux activités d'information menées dans les missions de maintien de la paix. Dans l'ensemble, le financement provenant des quotes-parts hors budget ordinaire reste inchangé par rapport à l'exercice 2012-2013.
- 28.49 La répartition des ressources entre les deux principales unités administratives responsables du sous-programme 2 (Services d'information) est indiquée dans les tableaux 28.21 et 28.22 ci-après.

Tableau 28.21 **Ressources nécessaires : Bureau du porte-parole du Secrétaire général**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	3 308,1	3 252,2	12	12
Autres objets de dépense	288,9	285,9	–	–
Total	3 597,0	3 538,1	12	12

- 28.50 Le montant de 3 538 100 dollars prévu permettrait de financer, outre les objets de dépense autres que les postes, 12 postes [1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 G(1°C) et 4 G(AC)], dont les titulaires seront chargés de tenir le Secrétaire général informé de tout événement majeur survenant dans le monde et de conseiller le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général et les hauts fonctionnaires du Secrétariat en matière de relations avec les médias. La baisse de 55 900 dollars à la rubrique Postes est due au déclassement de D-1 à P-5 proposé pour le poste de porte-parole adjoint, à la suite d'un examen des attributions et de la charge de travail correspondant à ce poste. Les objets de dépense autres que les postes, d'un montant de 285 900 dollars, permettraient de couvrir les voyages des fonctionnaires accompagnant le Secrétaire général en mission, les abonnements aux services en ligne fournis par les agences de presse (à la rubrique Services contractuels) et d'autres dépenses générales de fonctionnement.

Tableau 28.22 Ressources nécessaires : Division de l'information et des médias

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	46 588,8	51 220,8	194	206
Autres objets de dépense	15 738,0	10 710,7	–	–
Total partiel	62 326,8	61 931,5	194	206
Quotes-parts hors budget ordinaire	515,7	515,7	2	2
Ressources extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	62 842,5	62 447,2	196	208

28.51 Le montant de 61 931 500 dollars, qui traduit une réduction nette de 395 300 dollars, permettrait de financer 206 postes [1 D-2, 3 D-1, 6 P-5, 31 P-4, 54 P-3, 27 P-2/1, 4 G(1°C) et 80 G(AC)] (51 220 800 dollars) et de couvrir les autres objets de dépense (10 710 700 dollars), à savoir essentiellement le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les services contractuels et les frais généraux de fonctionnement. L'augmentation nette de 4 632 000 dollars à la rubrique Postes est le résultat :

- a) De la transformation en postes proposée pour 12 emplois de temporaire (P-3) d'attaché de presse, conformément à l'avis du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires selon lequel tous les emplois de temporaire nécessaires pour assurer des fonctions de caractère continu devraient être inscrits au budget ordinaire de l'ONU et indiqués dans le tableau d'effectifs du Secrétariat (voir A/50/7/Add.2, par. 14). Les attachés de presse assurent quotidiennement une couverture, intervenant par intervenant, des séances du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et d'autres organes intergouvernementaux, et ils sont appelés à décider en temps réel de l'importance relative à accorder à telle ou telle question, ce qui exige du discernement et une bonne sensibilité politique. Avec seulement trois postes permanents, le Département serait dans l'incapacité d'assurer la couverture des séances exigée de lui par les organes délibérants à moins de disposer de ces 12 postes supplémentaires auxquels correspondent des fonctions de caractère continu;
- b) De l'effet-report de 13 nouveaux postes créés au cours de l'exercice 2012-2013 en application de la résolution 66/246 de l'Assemblée générale, partiellement contrebalancé par la suppression proposée d'un poste P-3 de réalisateur d'émissions radiophoniques anglophone qui découle de l'harmonisation de l'organigramme du Département avec sa stratégie d'ensemble, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 28.6.

28.52 La diminution nette de 5 027 300 dollars des crédits demandés pour les objets de dépense autres que les postes s'explique principalement par : a) une réduction des montants prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) correspondant à la totalité du coût des 12 emplois de temporaire qu'il est proposé de transformer en postes; b) des réductions des montants prévus au titre des services contractuels, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 28.6.

28.53 Le sous-programme est aussi financé par des quotes-parts hors budget ordinaire, dont le montant devrait s'élever à 515 700 dollars, couvrant notamment deux postes de temporaire [1 P-2 et

1 G(AC)] dont les titulaires fourniront un appui aux activités d'information menées dans les missions de maintien de la paix. Dans l'ensemble, le financement provenant des quotes-parts hors budget ordinaire reste inchangé par rapport à l'exercice 2012-2013.

Sous-programme 3 Services de diffusion et de partage du savoir

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 38 687 100 dollars

- 28.54 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la sensibilisation du public, qui comprend les sections suivantes : Gestion des connaissances et solutions graphiques; Relations avec les ONG et sensibilisation; Action éducative (qui s'occupe notamment de la préservation de la mémoire de l'Holocauste et de la commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves); Édition et publications; Vente et commercialisation; Services à l'intention des visiteurs; et la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. La Division comprend aussi le secrétariat du Comité des expositions et le Comité des publications, ainsi que les services assurant la liaison avec le Comité de l'information et la Quatrième Commission. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 (Services de diffusion et de partage du savoir) du programme 24 (Information) du plan-programme biennal pour la période 2014-2015.

Tableau 28.23 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir une meilleure compréhension du rôle, des activités et des préoccupations de l'ONU et favoriser l'échange d'idées, d'informations et de connaissances concourant à la réalisation des objectifs de l'Organisation

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la diffusion des informations portant sur l'ONU grâce à l'utilisation de services et de médias divers et à des partenariats élargis à d'autres entités	<p>a) i) Augmentation du nombre de partenariats établis avec des entités appartenant au système des Nations Unies et des entités extérieures</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>(Partenariats)</p> <p>2010-2011 : 2 856 2012-2013 (estimation) : 3 100 2014-2015 (objectif) : 3 200</p> <p>ii) Augmentation du nombre de partenaires parmi les organisations non gouvernementales de pays en développement ou en transition recevant des informations du Département</p>

Mesure des résultats

(Nombre de partenaires parmi les organisations non gouvernementales de pays en développement et de pays en transition associés au Département)

2010-2011 : 164

2012-2013 (estimation) : 201

2014-2015 (objectif) : 246

iii) Augmentation du nombre de visiteurs accédant aux sites Web gérés dans le cadre du sous-programme

Mesure des résultats

(Nombre mensuel moyen de visiteurs accédant aux sites Web gérés dans le cadre du sous-programme)

2010-2011 : 252 943

2012-2013 (estimation) : 293 945

2014-2015 (objectif) : 319 468

iv) Augmentation du nombre de téléchargements, par les utilisateurs finals, de publications et d'autres produits de communication

Mesure des résultats

(Téléchargements et achats de publications via le site Web des publications des Nations unies et via des sites partenaires et des applications mobiles)

2010-2011 : 1 781 920

2012-2013 (estimation) : 2 450 000

2014-2015 (objectif) : 2 600 000

b) Renforcement des services de partage du savoir et de l'accès aux informations utiles au personnel et aux délégations dans leur travail

b) i) Augmentation de l'utilisation des services de partage du savoir de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld à l'appui des priorités de l'ONU

Mesure des résultats

(Utilisations des ressources en ligne extérieures, y compris commerciales, financées intégralement par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld)

2010-2011 : 218 920

2012-2013 (estimation) : 251 780

2014-2015 (objectif) : 264 369

Mesure des résultats

(Utilisations des services consultatifs fournis par la Bibliothèque)

2010-2011 : 57 768

2012-2013 (estimation) : 61 000

2014-2015 (objectif) : 65 000

ii) Intensification des communications internes grâce à l'utilisation d'iSeek et de deleGATE

Mesure des résultats

(Nombre mensuel moyen de consultations des pages d'iSeek et de deleGATE)

2010-2011 : 2 288 661

2012-2013 (estimation) : 2 357 321

2014-2015 (objectif) : 2 428 041

Facteurs externes

- 28.55 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les institutions de la société civile, les relais de l'information et les autres partenaires, notamment d'autres organismes des Nations Unies, sont en mesure de collaborer avec le Département; b) les valeurs, activités et préoccupations de l'ONU continuent de susciter le même intérêt dans les milieux universitaires; c) l'accès des publics cibles aux services et aux programmes n'est pas entravé pour des raisons d'infrastructure, de sécurité ou autre.

Produits

28.56 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle de deux semaines du Comité de l'information (2);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapports et éléments d'information destinés aux rapports annuels sur les activités du Département relatives à l'information présentés à la Quatrième Commission (2); rapports du Comité de l'information (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série :
 - a. *Chronique de l'ONU* (anglais et français) (8);
 - b. *Les Nations Unies aujourd'hui* (anciennement *L'ABC des Nations Unies*) (1);
 - c. *Annuaire des Nations Unies* (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) (1);

- ii) Expositions, visites guidées, conférences :
 - a. Organisation de nombreux programmes d'information sur toute une série de questions intéressant l'ONU à l'intention des groupes qui le souhaitent, soit au Siège, soit dans le cadre de déplacements à l'extérieur ou de vidéoconférences (4);
 - b. Visites guidées pour le grand public et visites spéciales sur rendez-vous (2);
 - c. Délimitation, mise en place et gestion de l'itinéraire de la visite du Siège (2);
 - d. Réponse, essentiellement par voie électronique mais aussi oralement et par écrit, aux demandes de renseignements sur l'ONU adressées par le public, et diffusion de dossiers d'information spéciaux à l'usage des enseignants (2);
 - e. Sélection, conception, organisation et installation d'expositions au Siège (2);
 - f. Séminaires, conférences et tables rondes organisées en partenariat avec les départements, les organismes et programmes des Nations Unies et les milieux universitaires (2);
- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :
 - a. Mise au point de matériel pédagogique sur l'ONU et les grands dossiers mondiaux à l'usage des écoles, ou révision du matériel existant (1);
 - b. Rédaction ou révision de fiches, brochures, notes, affiches et guides pour répondre aux questions les plus fréquentes et informer le public des activités de l'ONU (3);
- iv) Communiqués et conférences de presse pour annoncer les nouveaux partenariats extérieurs et les manifestations spéciales de sensibilisation, ainsi que l'ouverture d'expositions et les conférences et séminaires (3);
- v) Manifestations spéciales :
 - a. Ateliers de communication à l'intention des organisations non gouvernementales et programmes d'orientation pour les organisations non gouvernementales nouvellement accréditées (2);
 - b. Organisation de la participation de personnalités et de célébrités à certaines manifestations de l'ONU afin de faire connaître les programmes de l'ONU au public (2); UN4U – Activité de sensibilisation annuelle à l'occasion de la Journée des Nations Unies, au cours de laquelle des intervenants de l'ONU se rendent dans différents lieux (2);
 - c. Série d'activités menées à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves (2);
 - d. Organisation et tenue de la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, y compris publication du rapport final de la conférence, du guide des ateliers des organisations non gouvernementales et d'un DVD sur la Conférence (2);
 - e. Organisation de manifestations spéciales et promotion des cérémonies marquant certaines journées ou années commémoratives, en partenariat avec d'autres départements et des organismes et programmes des Nations Unies, des gouvernements et la société civile (2); organisation du concert de la Journée des Nations Unies (2);

- f. Programme de communication sur le thème « L'Holocauste et les Nations Unies » (2);
 - g. Projets lancés dans le cadre de l'Initiative de mobilisation de la communauté artistique pour que l'Organisation ou une question intéressant l'Organisation fassent l'objet d'un film, d'une émission télévisée ou d'une pièce de théâtre (2);
 - h. Manifestations spéciales à l'intention des étudiants : vidéoconférences mondiales sur les célébrations organisées par l'ONU et gestion des pages Facebook s'y rapportant (2); ateliers annuels de formation à l'attention des organisateurs des conférences « L'ONU mise en scène », production des supports de formation correspondants et débats vidéo en ligne avec tous les participants (2);
- vi) Activités ou documentation techniques :
- a. Établissement de la partie bibliographique de l'*Annuaire juridique des Nations Unies*, qui est diffusé à la fois en version imprimée et au format électronique (1);
 - b. Fourniture de services de secrétariat au Consortium du système des Nations Unies pour l'acquisition d'informations électroniques, et coordination de l'achat et de la gestion des ressources d'information extérieures en ligne (1);
 - c. Gestion de bases de données statistiques sur l'ONU à l'usage des enseignants et des élèves (1);
 - d. Fourniture de services de conception graphique à l'appui des campagnes, conférences et publications (1);
 - e. Perfectionnement et gestion d'iSeek, de l'intranet du Secrétariat et de deleGATE (1);
 - f. Numérisation d'éléments sélectionnés des archives des organes délibérants des Nations Unies, en anglais, français et espagnol, et enregistrement de ces documents dans le Système de diffusion électronique des documents et dans les archives numériques des Nations Unies pour en permettre l'exploitation et les préserver (1);
 - g. *Index des actes* (en ligne), couvrant les activités de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social (1);
 - h. Gestion et expansion du site Web de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, et poursuite de l'intégration dans celui-ci des médias sociaux et de différentes applications (1);
 - i. Gestion et mise à jour de sites Web se rapportant à diverses activités de sensibilisation (notamment : *Chronique de l'ONU*, relations avec les organisations non gouvernementales, services destinés aux visiteurs, Messagers de la paix, Programme Reham Al-Farra destiné aux journalistes et autres membres des médias des pays en développement et des pays en transition économique) (5);
 - j. Gestion du matériel informatique, des logiciels et des bases de données de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld (1);
 - k. Répertoire des ONG : gestion et mise à jour de la base de données des ONG associées au Département;

- l. Coordination avec les bibliothèques du système des Nations Unies par l'intermédiaire de réunions interinstitutions sur le partage du savoir et la gestion de l'information (1);
 - m. Base de données en ligne des orateurs intervenant sur les questions intéressant l'Organisation (1);
 - n. Fourniture à des fonctionnaires du Secrétariat et à des représentants des États Membres de services de liaison à l'appui de leurs travaux de fond, comprenant notamment des recherches directes et ciblées, des conseils et une assistance en matière d'information et des consultations personnelles y relatives (1);
 - o. Établissement des fiches du thésaurus du Système d'information bibliographique de l'ONU (UNBISnet) pour permettre les recherches dans les documents et publications des Nations Unies, dans tous les formats (1);
 - p. Création de métadonnées pour les documents de la bibliothèque, dans tous les formats (1);
 - q. Services de référence et de recherche, services de prêt et prêts interbibliothèques et traitement des demandes adressées par courriel par des utilisateurs du monde entier (1);
 - r. Sélection et acquisition de sources d'information sous forme imprimée et sous forme électronique, par achat et au moyen de conventions sur les dons et les échanges avec des partenaires institutionnels (1);
 - s. Mise en place d'un service d'archives numériques des Nations Unies pour le recueil, la gestion et la conservation des publications et documents des Nations Unies (1);
 - t. Gestion et préservation de la collection de documents imprimés de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire) :
- i) Fourniture de services consultatifs et de directives sur les questions liées à l'information aux bibliothèques de l'ONU, à celles des centres d'information des Nations Unies et aux bibliothèques dépositaires de l'Organisation (2);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : programmes de formation à l'intention notamment des représentants, du personnel des missions permanentes, des fonctionnaires de l'ONU, des représentants des gouvernements, du personnel des bibliothèques dépositaires, des organisations non gouvernementales et des stagiaires (2);
 - iii) Organisation, dans le cadre d'un programme annuel de formation d'une durée de six semaines demandé par l'Assemblée générale, de séminaires et de conférences à l'intention des médias (presse écrite, télévision et radio) des pays en développement ou en transition économique (2);

28.57 La répartition des ressources pour le sous-programme 3 (Services de diffusion et de partage du savoir) est indiquée dans le tableau 28.24 ci-dessous.

Tableau 28.24 Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	34 361,3	33 857,3	148	145
Autres objets de dépense	5 025,6	4 829,8	–	–
Total partiel	39 386,9	38 687,1	148	145
Quotes-parts hors budget ordinaire	–	–	–	–
Ressources extrabudgétaires	2 743,4	2 743,4	10	10
Total	42 130,3	41 430,5	158	155

- 28.58 Le montant de 38 687 100 dollars prévu, en baisse de 699 800 dollars, permettrait de financer 145 postes [1 D-2, 2 D-1, 5 P-5, 19 P-4, 24 P-3, 21 P-2/1 et 73 G(AC)] (33 857 300 dollars) et les autres objets de dépense correspondants (4 829 800 dollars).
- 28.59 La diminution nette de 504 000 dollars à la rubrique Postes tient principalement à l'abolition de 1 poste P-5, de 1 poste P-2 et de 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes) proposée à la suite d'un examen structurel de la Division de la sensibilisation du public, comme indiqué à la rubrique 3 du tableau 28.6. Cette baisse est partiellement contrebalancée par le gain par transfert depuis le sous-programme 1 d'un poste P-4 dont le titulaire assure la liaison avec le Comité de l'information et par l'effet-report d'un nouveau poste créé au cours de l'exercice 2012-2013 en application de la résolution 66/246 de l'Assemblée générale.
- 28.60 La diminution nette de 195 800 dollars des crédits demandés au titre des objets de dépense autres que les postes tient principalement à la baisse des montants prévus pour les services contractuels spécialisés, rendue possible par des gains d'efficacité découlant du regroupement de ressources et de la mise à profit des outils informatiques et moyens de communication.
- 28.61 Les ressources extrabudgétaires, qui devraient s'élever à 2 743 400 dollars, seront allouées à des activités d'appui à des manifestations et supports d'information divers, en particulier le site Web Development Business, et financeront notamment un poste d'administrateur et neuf postes d'agent des services généraux (Autres classes).

Conférences spéciales

- 28.62 Un montant de 365 000 dollars est demandé, à titre non renouvelable, pour financer les activités d'information liées aux conférences spéciales prévues pendant l'exercice 2014-2015, notamment le treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 578 200 dollars

- 28.63 Le Service administratif fournit les services d'administration, de gestion et d'appui au programme nécessaires à l'exécution des activités assignées au Département de l'information. Il aide le Secrétaire général adjoint à définir le plan-programme biennal et les priorités, à établir le budget-programme, à en suivre l'exécution et à assurer la gestion des fonds d'affectation spéciale et des autres contributions et ressources extrabudgétaires, fournit les services d'appui nécessaires à une gestion efficace des ressources humaines et assure la planification et la gestion des ressources nécessaires à l'administration générale. Il s'occupe également des besoins informatiques du Département, notamment en ce qui concerne la maintenance et la modernisation du matériel et des logiciels.
- 28.64 La répartition des ressources pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 28.25.

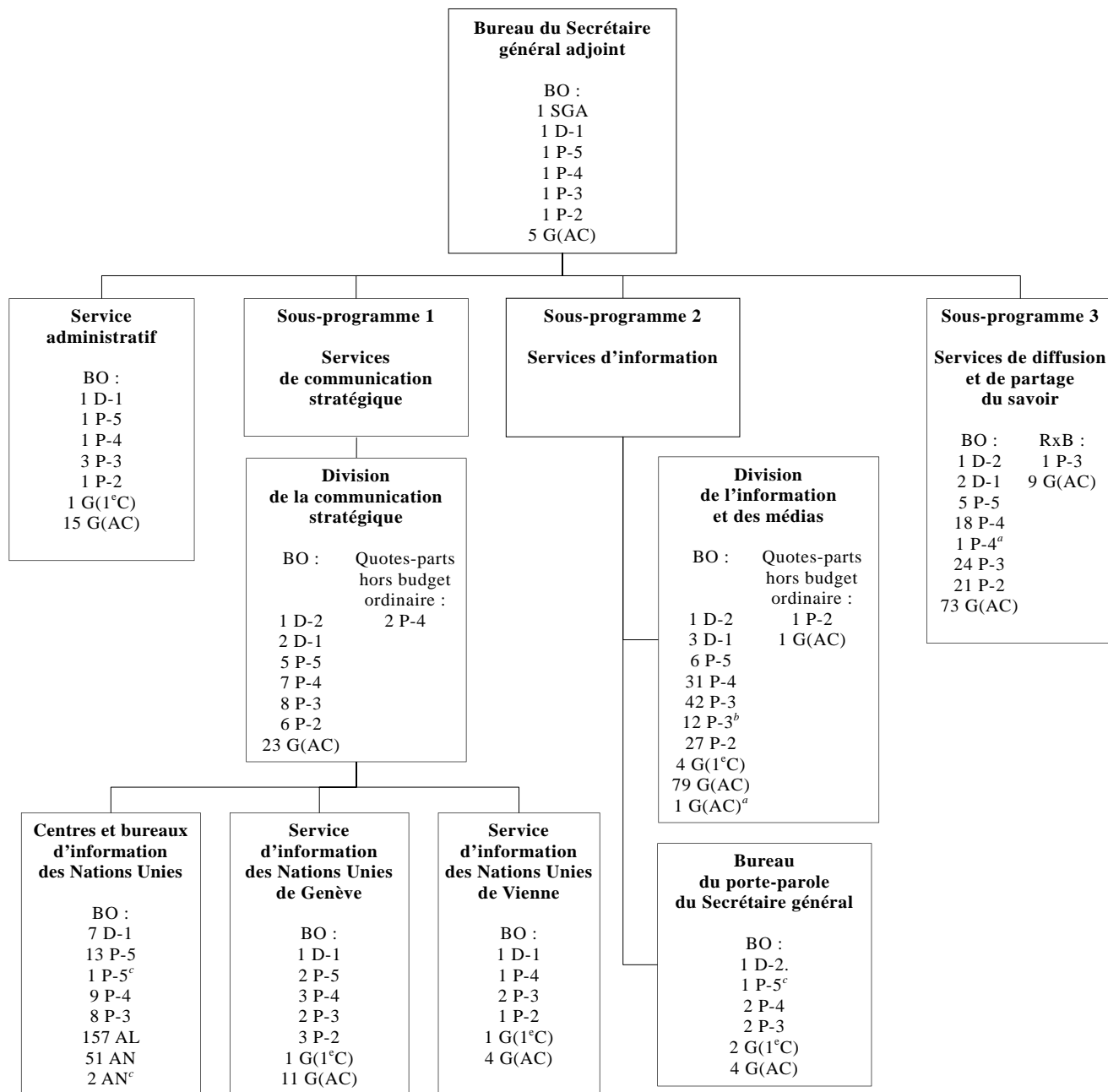
Tableau 28.25 **Ressources nécessaires : appui au programme**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Postes	4 913,2	4 913,2	23	23
Autres objets de dépense	3 034,3	2 665,0	–	–
Total	7 947,5	7 578,2	23	23

- 28.65 Le montant de 7 578 200 dollars, qui représente une diminution nette de 369 300 dollars, couvrira les dépenses associées au maintien de 23 postes [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 1 P-2/1, 1 G(1°C) et 15 G(AC)], soit 4 913 200 dollars, et les autres objets de dépense, soit 2 665 000 dollars. La diminution nette de 369 300 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes s'explique principalement par la baisse des dépenses liées aux services contractuels et aux frais généraux de fonctionnement, à la suite de l'examen des besoins du Département, et par la révision des contrats de service, y compris la réduction du nombre de comptes réseau gérés (voir rubrique 3 du tableau 28.6).

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2014-2015

^a Transfert.^b Transformation d'un emploi de temporaire en poste.^c Reclassement

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/66/7)

Le Comité attache une grande importance aux activités d'information menées dans les bureaux extérieurs, qui lui permettent de faire mieux connaître les buts et les activités de l'ONU et de mobiliser un appui en leur faveur par la diffusion d'informations sur les travaux de l'Organisation aux populations du monde entier, ces informations étant adaptées au public visé, que ce soit au niveau régional, national ou local. Le Comité invite donc instamment le Secrétaire général à pourvoir dans les meilleurs délais tous les postes demeurés vacants dans les bureaux extérieurs (par. VII.10).

Le Comité prend note des multiples activités de suivi et d'évaluation que le Département de l'information doit mener au cours de l'exercice 2012-2013. Il attend avec intérêt de recevoir, dans un rapport, des informations sur les résultats de ces activités et toute initiative prise pour y donner suite, ainsi qu'une présentation des enseignements qui auront été tirés (par. VII.12).

Il est dans l'intérêt du Département de l'information de pourvoir les postes vacants dans les meilleurs délais pour éviter que les centres d'information des Nations Unies ou les services du Siège restent trop longtemps en sous-effectif et que leurs autres employés soient surchargés de travail. Le Département publie les avis de vacance bien avant la date à laquelle les postes se libèrent afin qu'ils soient pourvus le plus rapidement possible. La nécessité de revoir le classement du poste, de faire traduire et approuver la vacance de poste, de sélectionner les participants et d'obtenir l'approbation des organes centraux de contrôle, sont autant de raisons qui font que le recrutement peut prendre du retard. Pour les postes de directeur de centre d'information des Nations Unies, l'obtention de l'approbation des autorités du pays peut prendre jusqu'à un an. Des mesures sont prises actuellement pour réduire le plus possible la durée de chaque étape du recrutement par une planification efficace, l'établissement d'un calendrier et la répartition des tâches entre le personnel qualifié.

Les activités d'évaluation sont un moyen pour le Département de continuellement orienter ses travaux, créer des synergies et améliorer sa gestion. Après avoir évalué le programme mondial de conférences « L'ONU mise en scène », le Département a décidé de ne plus tenir sa propre conférence et de se consacrer à l'organisation d'ateliers pour ceux qui souhaitent accueillir ces conférences, de manière à rationaliser les activités des services du Siège et atteindre un plus grand nombre de participants dans le monde entier. Le suivi des partenariats du Département a conduit à un examen du programme de séances d'information hebdomadaires destinées aux ONG, qui a révélé que les participants étaient satisfaits du programme et qu'ils souhaitaient pouvoir utiliser des outils interactifs en ligne pour une meilleure diffusion des informations. L'analyse de la couverture médiatique de la campagne de communication du Département liée à la Conférence des Nations Unies de 2012 sur le développement durable a montré que la manifestation était davantage vue comme une conférence

des Nations Unies que les conférences mondiales sur l'environnement antérieures. L'analyse a aussi montré que près de la moitié des reportages des médias reprenaient des messages de l'ONU sur les grandes questions clefs. Des études d'efficacité ont permis d'harmoniser des programmes et de renforcer la gouvernance des technologies de l'information et des outils en ligne au sein du Département. L'évaluation des outils en ligne a montré que les utilisateurs étaient satisfaits des nombreux sites du Département, tout en soulignant la nécessité de maintenir un niveau de performance élevé pour permettre un accès rapide aux produits et services du Département, et de l'Organisation dans son ensemble, et un échange dynamique avec les utilisateurs. L'utilisation accrue des médias sociaux a décuplé la capacité du Département à diffuser les messages de l'ONU et à mobiliser l'engagement mondial d'une manière jamais vue. La facilité d'utilisation et l'ubiquité des médias sociaux a aussi révélé qu'il était nécessaire de renforcer la coordination interne entre les services du Siège et les missions sur le terrain, et que le Département devait s'équiper de mécanismes de contrôle à toute épreuve.

Le Comité consultatif se félicite de l'attention que le Département accorde à la promotion de l'action de l'Organisation auprès des jeunes. Il compte que le Secrétaire général poursuivra ses efforts à cet égard et s'appliquera à trouver d'autres possibilités de faire participer les jeunes. Il considère à cet égard que l'utilisation judicieuse des nouveaux médias devrait constituer un élément important de ces efforts (par. VII.13).

Le Département se sert beaucoup plus des médias sociaux pour atteindre les jeunes. On citera à cet égard la participation du Secrétaire général à un « Google+ hangout », en avril 2012, où il s'est entretenu avec des jeunes du monde entier. Le Département a aussi publié de nombreux contenus destinés aux jeunes sur les comptes du Programme des Nations Unies pour la jeunesse du Département des affaires économiques et sociales, notamment en prévision de la Journée internationale de la jeunesse, en août 2012. Il continue aussi à organiser des vidéoconférences avec des jeunes du monde entier à l'occasion de grandes manifestations des Nations Unies et poursuit ses partenariats avec les écoles et son initiative Impact universitaire des Nations Unies. Il a lancé une nouvelle initiative à l'intention des étudiants d'université du monde entier et de leurs mentors qui souhaitent organiser une conférence « L'ONU mise en scène ». En décembre 2012, le Département a publié la première édition de *United Nations at a Glance*, publication spécialement destinée aux jeunes.

En janvier 2013, le Secrétaire général a désigné un Envoyé spécial pour la jeunesse, auquel le Département fournit un appui en élaborant et exécutant des stratégies de communication et en utilisant les médias sociaux.

Le Comité se félicite des efforts déployés actuellement pour moderniser et rationaliser les activités de la Bibliothèque, qui devraient permettre de réduire les coûts afférents aux postes, et attend avec intérêt d'être informé de l'état d'avancement des projets susvisés dans un futur rapport, lequel contiendra une évaluation de leur impact, une indication des économies qu'ils sont susceptibles de permettre et une présentation de tout enseignement tiré de leur exécution (par. VII.20).

Le Comité consultatif soutient depuis toujours les centres d'information des Nations Unies, convaincu que leur rôle, qui consiste à diffuser des informations sur les activités de l'ONU tout en les adaptant en fonction du public local, constitue un élément essentiel des efforts tendant à mobiliser un large appui en faveur de l'Organisation et de ses objectifs. Compte tenu des difficultés et des incertitudes auxquelles font face les centres d'information, le Comité considère que le Secrétaire général devrait présenter, dans un futur rapport, un plan d'action détaillé destiné à permettre au réseau des centres d'information des Nations Unies de continuer à bien fonctionner à moyen et à long terme (par. VII.24).

Compte tenu du rôle du Groupe de conception graphique dans la diffusion des messages de l'ONU, le Comité demande instamment au Secrétaire général de continuer à prendre des mesures visant à renforcer les compétences professionnelles et accroître les possibilités de perfectionnement du personnel de ce groupe (par. VII.25).

Plusieurs projets de modernisation de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld sont en cours, au nombre desquels la création d'un répertoire électronique des Nations Unies. Un tel répertoire central permettrait de centraliser les documents publics de l'Organisation, et d'en permettre l'accès et la préservation sous forme numérique. Bien qu'il soit encore trop tôt pour faire une estimation des coûts, le groupe des achats s'emploie déjà à trouver un prestataire de services. Il cherche aussi à acquérir un outil de recherche sur le Web (web-scale discovery solution) dans l'optique de faciliter la recherche de documents de l'ONU ou extérieurs à l'ONU. Un système de gestion des ressources électronique a été acheté en 2012 pour faciliter la gestion des sources d'informations électroniques extérieures.

Le Département examinera les moyens dont les centres d'information pourront développer leurs partenariats avec des acteurs locaux, travailler plus étroitement avec les équipes de pays des Nations Unies et mettre à profit les nouveaux médias pour élargir leur base de communication. À plus long terme, certaines réformes pourraient être introduites pour revoir la manière dont les petits centres d'information sont appuyés par les centres plus importants à l'échelle régionale ou sous-régionale. La coopération entre les centres d'information des mêmes zones linguistiques serait également encouragée et facilitée à l'avenir.

Le Département a donné la priorité aux demandes de formations extérieures pour améliorer les compétences professionnelles du personnel du Groupe de conception graphique. En 2012, en coordination avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, un intervenant a été invité pour dispenser une formation au logiciel de conception graphique InDesign, qui était partiellement adaptée aux besoins du Groupe. Des moyens novateurs sont envisagés pour donner au personnel les moyens de progresser et d'élargir ses connaissances et compétences, par exemple en lui permettant de participer à des conférences spécialisées. Les graphistes sont encouragés

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Le Comité encourage le Département de l'information à continuer de suivre de près son programme de publication afin de veiller à ce qu'il tienne compte de l'évolution des besoins des États Membres (par. VII.26).

Le Comité consultatif note que, dans son rapport sur les états financiers de l'ONU de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, le Comité des commissaires aux comptes a recommandé que l'Administration réexamine et réaffecte, le cas échéant, les missions et activités du Comité des publications. Dans le tableau 28.26 du projet de budget-programme, le Secrétaire général énumère les mesures qui ont été prises et envisagées pour donner suite à cette recommandation, notamment la création d'un groupe de travail du Comité des publications et l'établissement du Groupe de travail sur les activités de publication. Le Comité attend avec intérêt que lui soient communiquées, en temps voulu, des informations sur les résultats de ses travaux (par. VII.27).

à se tenir au fait des nouvelles technologies de développement Web afin d'étoffer leurs compétences et d'accroître leurs perspectives de carrière au sein de l'Organisation; un programme Jeunes administrateurs dans le domaine de la conception et du développement Web a été mis en place.

Le Département continue de développer son programme de publications pour répondre aux besoins des États Membres et des lecteurs, tout en veillant à ce que ses publications répondent aux normes de publication les plus modernes. Il continue de faire paraître ses principales publications au format papier, mais offre également ces publications (livres et revues) au format électronique, ce qui lui a permis d'accroître le nombre de lecteurs. Il a également lancé *United Nations at a Glance*, publication pédagogique destinée aux jeunes et à ceux qui connaissent mal l'Organisation. Des économies ont été réalisées grâce au passage à l'impression numérique, lorsque c'était possible, et par la cession des droits de traduction à des maisons d'édition locales (de préférence à la traduction par les services de l'Organisation).

Le Groupe de travail sur les activités de publication a été créé en septembre 2011. Il a élaboré une nouvelle circulaire du Secrétaire général sur le Comité des publications, qui a été publiée en mars 2012 (ST/SGB/2012/2). Le Secrétaire général y confère au Comité des pouvoirs accrus, lui demandant de fixer les normes et politiques du Secrétariat en matière de publications, d'indiquer aux départements auteurs quelles sont les meilleures pratiques, d'examiner leurs programmes de publication afin que les publications des Nations Unies continuent d'être une source d'information utile, de haute qualité et d'actualité et que les activités et pratiques de l'Organisation soient conformes à ses objectifs et priorités généraux en ce qui concerne la pertinence, l'intérêt commercial, la diffusion, la production, le caractère économique et la conservation des publications des Nations Unies. En outre, du fait que le Comité des publications nouvellement créé est composé de membres de tous les lieux d'affectation, la mise en œuvre des politiques devrait s'améliorer grâce à la simplification des schémas d'exécution des tâches liées à la publication dans tout le Secrétariat.

Le Comité consultatif répète qu'il considère que les activités d'information contribuent largement à façonner l'idée que l'opinion publique se fait de la manière dont l'Organisation s'acquitte des responsabilités qui lui sont confiées. Cependant, à l'heure où la popularité croissante des autres sources d'information menace la pertinence des médias traditionnels, où les plateformes d'information se multiplient et se diversifient à toute vitesse et où les médias sociaux révolutionnent la manière dont les populations obtiennent et partagent l'information, le Comité pense qu'il est peut-être temps que le Département de l'information se demande comment il peut mieux adapter ses activités aux besoins de l'Organisation, gagner en créativité et innovation et continuer de promouvoir les activités de l'ONU d'une manière qui tienne mieux compte du quotidien des populations du monde entier. Le Comité note que cette question relève du Comité de l'information et invite par conséquent le Secrétaire général à la renvoyer à cette entité pour complément d'examen (par. VII.28).

Bureau des services de contrôle interne
[A/67/297 (Part I)]

Les directives régissant la publication de contenus sur Internet figurent dans la circulaire administrative ST/AI/2001/5, qui encourage tous les services du Secrétariat à ouvrir des sites Internet sur leurs programmes. Bien qu'elle soit consacrée aux activités de publication sur Internet, cette circulaire ne dit rien des réseaux sociaux. Par ailleurs, le mandat, le rôle et les responsabilités du Comité des publications en ce qui concerne les publications sur Internet et l'utilisation des réseaux sociaux

Le Département a conscience de l'influence grandissante des plateformes de partage de l'information et de la manière dont elles révolutionnent la manière dont les gens accèdent à l'information et la partagent. Sa réaction a été de développer une présence active et respectée dans les médias sociaux. Un examen plus stratégique du potentiel des médias sociaux, y compris une analyse globale de la présence du Département (dont le multilinguisme) font partie des priorités du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information. Toutefois, il est important de souligner que l'adaptation à un paysage de l'information en pleine évolution à un coût, tant en termes d'outils technologiques que de ressources humaines. Ayant conscience de la nécessité de réduire les coûts, sans toutefois négliger l'importance des moyens de communication traditionnels, le Département s'est efforcé de forger des partenariats interdépartementaux afin d'unir les forces et d'optimiser les ressources.

Le Département a accepté la recommandation tendant à ce qu'il revoie la circulaire du Secrétaire général publiée sous la cote ST/SGB/2005/15. En conséquence, une nouvelle circulaire du Secrétaire général (ST/SGB/2012/2) a été publiée en mars 2012 pour préciser le rôle et les responsabilités du Comité des publications pour ce qui est des publications du Secrétariat de l'ONU.

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

n'étaient pas clairement définis ni officialisés. Rien n'indiquait que les programmes de publication aient été passés en revue depuis 2005, à l'exception de celui du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales. Les approches suivies en ce qui concerne les activités de publication sur Internet au Secrétariat manquaient donc de cohérence (par. 36).

Le Département de l'information, bien qu'il soit le département spécialisé dans la diffusion de l'information, n'est pas formellement chargé de coordonner les activités d'information au Secrétariat. Le BSCI a estimé que le Département de l'information devrait élaborer et soumettre au Comité de l'information un plan d'action visant à mieux définir les rôles et les responsabilités en ce qui concerne la coordination des activités d'information au Secrétariat. Ce plan d'action devrait notamment prendre en considération le rôle du Département de l'information et celui des autres entités du Secrétariat; les priorités auxquelles devraient tendre, le cas échéant, les activités coordonnées; la nécessité d'élaborer un plan stratégique en matière d'information et de communication au Secrétariat qui définisse dans leurs grandes lignes une vision d'ensemble et les grands thèmes communs devant recevoir la priorité et qui reflète les priorités et la vision du Secrétaire général en matière d'information; et la nécessité de rassembler des données concernant les effectifs et les autres ressources affectées aux activités d'information, avec une indication de la classe des postes et des sources de financement, telles que ces données étaient reflétées dans le rapport (par. 60 et 61).

Le Cabinet du Secrétaire général a précisé qu'il appartenait au Secrétaire général de définir la vision d'ensemble et de fixer les grandes priorités et que le Département de l'information devait consacrer des ressources à aider le Cabinet à élaborer un plan de communication stratégique pour concrétiser ces priorités. Ainsi, au lieu d'accepter la recommandation tendant à l'élaboration d'un plan stratégique pour les activités de communication et d'information, le Département a mis en avant que la structure actuelle, à savoir une politique de communication à long terme approuvée par le Secrétaire général et des priorités et des campagnes à plus court terme, constituait une approche pragmatique et flexible. L'Organisation est ainsi en mesure de remplir ses objectifs à long terme et de réagir à l'actualité immédiate.

Le BCSI a classé cette recommandation.

Annexe III

Produits de l'exercice 2012-2013 non reconduits en 2014-2015

<i>A/66/6 (Sect. 28), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 1 Services de communication stratégique			
28.24 a) i)	Fourniture de services fonctionnels durant la session annuelle de deux semaines du Comité de l'information	2	Produit transféré du sous-programme 1 au sous-programme 3 car c'est la Division de la sensibilisation du public qui assure les services fonctionnels de cette réunion. La contribution de la Division de la communication stratégique consiste uniquement à fournir des éléments pour le rapport de fond.
28.24 a) ii)	Rapports et éléments d'information destinés aux rapports annuels sur les activités du Département présentés à la Quatrième Commission	2	Produit transféré du sous-programme 1 au sous-programme 3
28.24 a) ii)	Rapports du Comité de l'information	2	Produit transféré du sous-programme 1 au sous-programme 3
Total partiel		6	
Sous-programme 3 Services de diffusion et de partage du savoir			
28.47 a) i)	<i>United Nations Development Business</i> (publication bimensuelle et multilingue sur les achats)	48	La dernière édition papier remonte à décembre 2011. Le contenu, à savoir l'état des projets et les annonces d'adjudication et d'attribution de marché, est désormais uniquement publié en ligne à l'adresse www.devbusiness.com . Il n'est donc plus nécessaire de prévoir que le produit consistera en la publication de 48 volumes par exercice. Toutes les activités en ligne relatives à la publication <i>United Nations Development Business</i> feront l'objet d'un seul produit.
28.47 a) vi)	Coordination du réseau d'indexation utilisé en commun avec les bibliothèques des Nations Unies hors Siège	1	Grâce aux nouvelles technologies, chaque bibliothèque des Nations Unies pourra effectuer sa propre indexation.
28.47 a) vi)	Forums de discussion en ligne, vidéoconférences, débats en ligne pour enseignants et étudiants	1	Combiné avec le produit « Manifestations spéciales à l'intention des étudiants : vidéoconférences mondiales sur les célébrations organisées par l'ONU, y compris les pages Facebook correspondantes ».

Titre VII **Information**

<i>A/66/6 (Sect. 28), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
28.47 a) vi)	Publication en ligne de la Chronique de l'ONU, éditions en ligne de la publication	1	Combiné avec le produit « Gestion et mise à jour de divers sites Web ».
Total partiel		51	
Total		57	
